

VAUGEOIS, Denis, *La fin des alliances franco-indiennes, enquête sur un sauf-conduit de 1760 devenu un traité en 1990* (Montréal/Sillery, Boréal/Septentrion, 1995), 286 p.

Daniel J. Caron

Volume 50, Number 2, Fall 1996

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/305544ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/305544ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Caron, D. J. (1996). Review of [VAUGEOIS, Denis, *La fin des alliances franco-indiennes, enquête sur un sauf-conduit de 1760 devenu un traité en 1990* (Montréal/Sillery, Boréal/Septentrion, 1995), 286 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 50(2), 315–317. <https://doi.org/10.7202/305544ar>

VAUGEOIS, Denis, *La fin des alliances franco-indiennes, enquête sur un sauf-conduit de 1760 devenu un traité en 1990* (Montréal/Sillery, Boréal/Septentrion, 1995), 286 p.

Le livre de Denis Vaugois est un livre d'histoire auquel l'auteur a ajouté une touche polémique. L'enquête est remarquable sur plusieurs aspects. Elle porte d'abord sur les événements de 1760 entourant la signature d'un document par le général Murray en faveur des Hurons de Lorette. Ensuite, l'investigation nous conduit devant les tribunaux, période qui débute en 1791 et se poursuit jusqu'en 1990 avec l'arrêt Sioui. Enfin, l'auteur présente et discute les diverses interprétations des historiens canadiens sur la question du document de Murray et, plus globalement, sur les questions touchant les Hurons.

Le plus grand mérite de l'historien est sans doute d'avoir choisi d'examiner de façon systématique une question d'actualité qui suscite encore beaucoup d'interrogations. En effet, comme c'est le cas de nombreux arrêts de la Cour suprême portant sur les questions aborigènes, celui qui a incité Denis Vaugois à faire sa propre enquête, est une décision qui a soulevé et continue de soulever des questions tant dans la population que chez les spécialistes. D'emblée, il faut reconnaître que les conséquences de cette affaire sur les relations États-Aborigènes rendent le travail difficile et délicat.

La démonstration «en direct» que fait l'auteur par accumulation et recoupement de faits est bien montée et convaincante. Elle permet au lecteur d'établir sa propre interprétation, de suivre l'évolution du dossier sur plus de deux cents ans et de voir les revirements d'interprétations selon les contextes et les enjeux du moment. Les faits présentés dans la première partie du livre sont généralement connus. L'originalité tient à l'exploitation qui en est faite autour de la signature du document par le général Murray.

Ce document, comme le souligne l'auteur, était jusqu'à tout récemment somme toute assez anodin pour les historiens. Le travail fait par l'auteur n'est donc pas un travail de révision de l'histoire mais d'écriture des épisodes et des événements les plus pointus entourant le document de Murray. Cet agencement des faits constitue la force du livre. Il rend possible une lecture des événements à plusieurs niveaux et donne déjà un sens assez précis audit document sans qu'il soit même nécessaire de lire les autres parties du livre qui portent davantage sur les débats d'interprétation.

Sur ce plan, il faut mentionner que le livre est aussi en quelque sorte l'histoire récente des forces politiques au Canada. Il fait ressortir l'influence

qu'elles ont sur l'ensemble des institutions canadiennes, dont précisément sur l'instance judiciaire. L'importance que l'auteur accorde, entre autres, au traitement biographique des acteurs modernes et aux enjeux moraux et professionnels auxquels ils sont confrontés apporte une information riche et éclairante sur les motivations de leurs décisions.

Au crédit de l'auteur, il faut aussi ajouter que les sources sont multiples, abondantes et accessibles, vu la mise en page particulière. Si cette dernière rend la lecture un peu désagréable au début, elle comporte les avantages d'enrichir les connaissances du lecteur, d'appuyer les interprétations de l'auteur et surtout de permettre au lecteur d'en vérifier bon nombre au fur et à mesure qu'il progresse dans sa lecture.

Les deuxième et troisième parties du livre contiennent plus de faits nouveaux. Le traitement de ces informations est intéressant. Par exemple, les détails rassemblés par l'auteur sur le déroulement du débat judiciaire soulèvent, de façon pertinente, plusieurs interrogations sur le travail des instances judiciaires canadiennes. La présentation systématique des positions des divers intervenants ainsi que les discussions de ces positions apportent beaucoup de crédibilité à la recherche. D'ailleurs, l'historien ne craint pas de confronter ses positions à celles de ses confrères et il le fait sagement et avec respect. L'épisode traitant des caractères d'imprimerie et de la valeur du document utilisé par la Cour en est un bel exemple.

Toutefois, si la démonstration est convaincante sur le document en question et le contexte où il fut signé, le livre débute et se termine sur une vision simplifiée et incomplète du contexte général des relations État-Aborigènes. D'entrée de jeu, l'auteur arrime son enquête au référendum québécois de 1980 et aux modifications constitutionnelles de 1982. En fin de parcours, il termine sur une note un peu nostalgique concernant les efforts faits par le gouvernement du Québec en 1985 pour créer un rapprochement avec les peuples aborigènes au Québec. Ces considérations donnent un ton plus politique à l'ouvrage qui, sans rendre l'enquête douteuse, la rend cependant moins intrigante.

L'arrimage aurait pu se faire de diverses façons. Il aurait été juste et approprié de sortir du cadre typiquement nord-américain pour ajouter à l'enquête des informations nouvelles. Par exemple, il aurait été intéressant de creuser plus avant le fait qu'un traité fut signé en 1628 entre la France et la compagnie des Cent Associés et qu'un autre traité fût signé en 1645 entre le député des habitants de la Nouvelle-France et la Compagnie de la Nouvelle-France. Ceci aurait aidé à comprendre que le sens du mot «traité» ne revêt pas nécessairement un caractère diplomatique. La thèse de l'auteur aurait été encore plus crédible et ce, sur la base de documents. De même, il aurait été intéressant de faire un bilan des grandes causes judiciaires canadiennes ayant impliqué les Aborigènes et l'État. Ceci aurait permis de dégager les tendances et d'expliquer l'évolution plus générale des rapports entre les Aborigènes et l'État sur cette base. L'arrêt Sioui aurait été mieux situé par rapport au contexte judiciaire moderne. Le lecteur aurait pu mieux comprendre que la dynamique qui a mené à l'arrêt Sioui prend racine bien avant les années 1980 et s'inscrit dans un courant transcontinental et international.

Il demeure que le livre de Denis Vaugeois est bien fait et mérite d'être lu, particulièrement pour son apport à la compréhension du document signé par Murray en 1760. Ce livre soulève aussi l'importance de la recherche historique et surtout le rôle proactif qu'elle pourrait jouer dans les grands débats de société. Comme le montre l'auteur par son travail, il y a des questions modernes pour lesquelles l'éclairage de l'histoire est essentiel et peut aider à une meilleure compréhension des jugements exercés par nos institutions et peut-être en influencer le cours.

*INRS - Culture et Société*

DANIEL J. CARON